



# ACFA

Régionale de Rivière-la-Paix

Falher, Alberta T0H 1M0  
C.P 718, 308 rue Principale

## COMMUNIQUÉ

### RIVIÈRE-LA-PAIX : FERMETURE DE LA RADIO CKRP

FALHER, LE 23 NOVEMBRE 2017 - Le 21 novembre dernier, l'ACFA régionale de Rivière-la Paix émettait un communiqué pour informer la communauté des points saillants de la première rencontre du nouveau conseil d'administration. Parmi ces points saillants, la fermeture de la radio CKRP-FM fut abordée tel que décidé lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017.

La nouvelle de la fermeture de CKRP-FM a été rapidement diffusée et quelques incompréhensions, nous obligent à apporter des clarifications sur la situation.

Depuis plusieurs années, le dossier de la radio communautaire de CKRP est discuté aux assemblées générales annuelles ainsi que lors des forums communautaires. Le fond des discussions a toujours été porté sur le financement, l'animation, le manque de ressources humaines, les bénévoles, la programmation, l'équipement et le peu subventions disponibles pour les radios communautaires.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin dernier, M. Joel Lavoie, ancien animateur radio et président sortant du dernier conseil d'administration de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, a dressé le portrait actuel de la radio, en signalant que l'équipement est désuet et défectueux et qu'il faudrait 40 000\$ pour le réparer. Il a également souligné un manque de bénévoles pour animer des émissions radio. M. Lavoie a rappelé que par le passé, il y avait un comité de bénévoles pour la radio qui avait pour tâche d'appuyer l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix dans la gestion quotidienne de la radio avec la programmation, le financement, la publicité. Depuis quelques années, l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix ne trouvait pas de bénévoles pour ce comité et toute la charge administrative retombait sur l'employé de l'ACFA régionale en plus de ses responsabilités. Lors de l'assemblée générale annuelle du 15 juin dernier, M. Lavoie a posé la question quant à savoir s'il y avait des membres qui souhaitaient reconstituer un comité pour prendre en charge la gestion de la radio CKRP-FM. Aucun membre présent n'a levé sa main pour manifester son intérêt. Un membre a alors proposé la fermeture de la radio CKRP-FM à la suite de cette mise à jour et au manque d'intérêt pour le comité. C'est en majorité, 20 contre 7 que les membres ont voté pour la fermeture de CKRP.

Par la suite, lors des élections à l'assemblée générale annuelle, il n'y a eu aucune candidature pour les postes vacants au sein du conseil d'administration de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix. Cette situation a eu pour conséquence, la mise en tutelle temporaire de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix de l'ACFA.

Ensuite, les employés du secrétariat provincial de l'ACFA ont assuré les suivis administratifs de la régionale, mais n'avait aucun pouvoir pour appliquer les décisions prises par les membres lors de l'AGA. Seul le conseil d'administration de l'ACFA régionale peut appliquer les décisions prises par l'assemblée générale.

Le 26 octobre dernier, sous les pressions des bailleurs de fonds, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour élire un nouveau conseil d'administration avec l'obligation de trouver 7 personnes pour y siéger tel que mentionné dans les statuts et règlement de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix.

Le 14 novembre dernier, le nouveau conseil d'administration a tenu sa première rencontre. Évidemment, le point de la radio figurait à l'ordre du jour. Les membres du conseil d'administration ont entériné, et non décidé, la décision prise lors de l'AGA par les membres de fermer la radio communautaire de Rivière-la-Paix CKRP.

Ce n'est pas de gaité de cœur qu'on ferme un organisme, mais comme conseil d'administration, nous représentons nos membres, et devons respecter les choix de nos membres.

Lors de l'annonce, nous avons partagé avec l'employée de la radio, que nous étions prêts à nous assoir avec un comité, si comité il y a, afin de passer le flambeau. L'ACFA régionale a pris la décision de ne plus gérer la radio communautaire, ceci ne signifie pas qu'elle ne peut, ou ne veut pas appuyer le projet si un groupe veut le prendre, au contraire. La porte a été ouverte.

L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix est en discussion avec l'ARC et le CRTC afin de voir les options qui s'offrent maintenant à nous.

*Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de l'Alberta. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global.*

Source :  
Maryse Simon, Présidente du Conseil d'administration.  
T 780.837.2296